



# PROJET PÉDAGOGIQUE PLANÈTE JEUNES 2024/2025

Mairie de Maule  
Service Périscolaire  
Place de la mairie  
78580 Maule

---

## Table des matières

<b>Le contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>Le fonctionnement.....</b>	<b>4</b>
<b>Accessibilités :.....</b>	<b>4</b>
<b>Inscriptions : .....</b>	<b>4</b>
<b>Passerelle CM2 :.....</b>	<b>5</b>
<b>Séjours :.....</b>	<b>5</b>
<b>Effectifs :.....</b>	<b>5</b>
<b>Présentation de l'équipe.....</b>	<b>6</b>
<b>Les tarifs .....</b>	<b>7</b>
<b>Les locaux.....</b>	<b>9</b>
<b>Planète Jeunes : .....</b>	<b>9</b>
<b>École élémentaire Coty :.....</b>	<b>10</b>
<b>Hygiène .....</b>	<b>10</b>
<b>Restauration .....</b>	<b>10</b>
<b>Règles de vie : .....</b>	<b>11</b>
<b>Diagnostic du public .....</b>	<b>12</b>
<b>Constat du public :.....</b>	<b>13</b>
<b>Objectifs pédagogiques : .....</b>	<b>14</b>
<b>Les objectifs : .....</b>	<b>14</b>
<b>Journée type.....</b>	<b>15</b>
<b>Mercredi .....</b>	<b>15</b>
<b>Vacances scolaires : .....</b>	<b>15</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1, Fiche sanitaire : .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2, Plan d'évacuation : .....</b>	<b>17</b>

---

# Le contexte

## Préambule

La commune de Maule est située dans la vallée de la Mauldre dans les Yvelines. Cette commune d'environ 7000 habitants, fait partie de la communauté de commune Gally-Mauldre constituée depuis le 1er janvier 2013 avec 10 autres communes (Chavenay, Saint-Nom la Bretèche, Feucherolles, Davron, Crespières, Herbeville, Mareil sur Mauldre, Montainville, Bazemont, Andelu).

Elle est aussi l'organisateur de l'accueil périscolaire et déclare la structure auprès des services de la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale et auprès de la CAF. Planète Jeunes est un accueil collectif de mineurs sans hébergement réservé exclusivement aux collégiens (de la 6ème à la 3ème).

Pour répondre à la demande de la population mauloise, la commune a aménagée son fonctionnement de la manière suivante :

- Les plages horaires définie pour les accueils sont :
  - En période scolaire, les mercredis de 11h à 19h.
  - En période de vacances scolaires, la semaine complète de 8h30 à 18h30 plus une veillée de 18h30 à 22h.
- Un partenariat restauration avec la société ELIOR durant les vacances scolaires.

Planète Jeunes est implanté à l'adresse suivante : Chaussée St Vincent, Maule 78580. La structure est située à 5 min à pied de la gare de Maule, et également à 5 min à pied du centre-ville.

---

# Le fonctionnement

## Accessibilités :

Plusieurs espaces sportifs sont à disposition de nos jeunes et à proximité de la structure (gymnases, salle de danse, dojo, terrains de foot/basket/rugby, city-stade, cour d'école élémentaire...).

Également, plusieurs espaces socio-culturels sont à proximité et à disposition des collégiens (cinéma, bibliothèque municipale, musée, parcs.).

Enfin, plusieurs commerces de proximité sont accessibles pour les enfants (Franprix, fast-food, boulangerie, librairie...).

## Inscriptions :

Les parents doivent remplir la fiche sanitaire (cf annexe 2) pour l'année en cours avec quelques informations (numéro des parents, adresse, mail des parents, régime alimentaire/allergies/PAI des mineurs, vaccins, autorisations de sorties autonomes, photos-vidéos...) et les inscriptions se font par mail. Les mineurs s'inscrivent à la journée et ont des créneaux d'arrivées et de départs.

### MERCREDIS :

En période scolaire, les jeunes ont jusqu'à 13h30 pour arriver (en fonction de leur sortie du collège de la Mauldre) et le soir les jeunes peuvent partir dès 17h après le gouter seuls ou accompagnés de leurs parents (en fonction de la fiche de sortie autonomie). Si les jeunes ont un rendez-vous, alors ils peuvent partir plus tôt exceptionnellement.

### VACANCES SCOLAIRES :

Pour les vacances scolaires, les jeunes peuvent arriver entre 8h30 et 10h le matin. Pour le soir ils peuvent partir entre 17h et 18h30.

### VEILLÉES :

Pour la veillée, les jeunes peuvent rentrer chez eux puis revenir pour la soirée (maximum 19h) afin que les animateurs et les jeunes puissent manger ensemble.

## Passerelle CM2 :

Depuis 6 ans maintenant, nous accueillons les CM2 sur Planète Jeunes à partir des vacances estivales de l'année scolaire en cours.

L'intérêt principal de cette passerelle est de désacraliser leur arrivée au collège qui peut être source de stress/angoisse pour certains. De plus, il en profite pour se faire de nouveaux amis et échanger sur la vie quotidienne du collège (cantine, récréation, les changements de salle...).

Voici quelques avantages que les CM2 ont pu trouver en venant à Planète Jeunes l'été dernier :

- Le fait de changer de lieu
- Les soirées/veillées
- Pas de groupes. Tout le monde est mélangé. Les animateurs sont avec tous les jeunes.
- Les temps de regroupement collectifs : Les ados peuvent s'exprimer sur la journée à venir et donner leur avis après les activités.
- L'auto-gestion : le fait de s'occuper soi-même des tâches quotidiennes (rangement, tâches ménagères, vaisselle, cuisine). Ils apprécient qu'on leur donne des responsabilités.
- Le choix et l'achat du goûter : le fait de devoir choisir les goûters et d'aller l'acheter (en fonction de l'équilibre calorique et du budget)
- La mobilité des journées et les horaires souples : pas d'horaires fixes. Par exemple : si une activité dure plus longtemps, on peut repousser un peu l'heure du repas/ du goûter ou modifier l'activité si cela s'y prête.

## Séjours :

Planète Jeunes est une structure proposant au moins un séjour sur la période estivale. Voici les informations importantes concernant ces derniers :

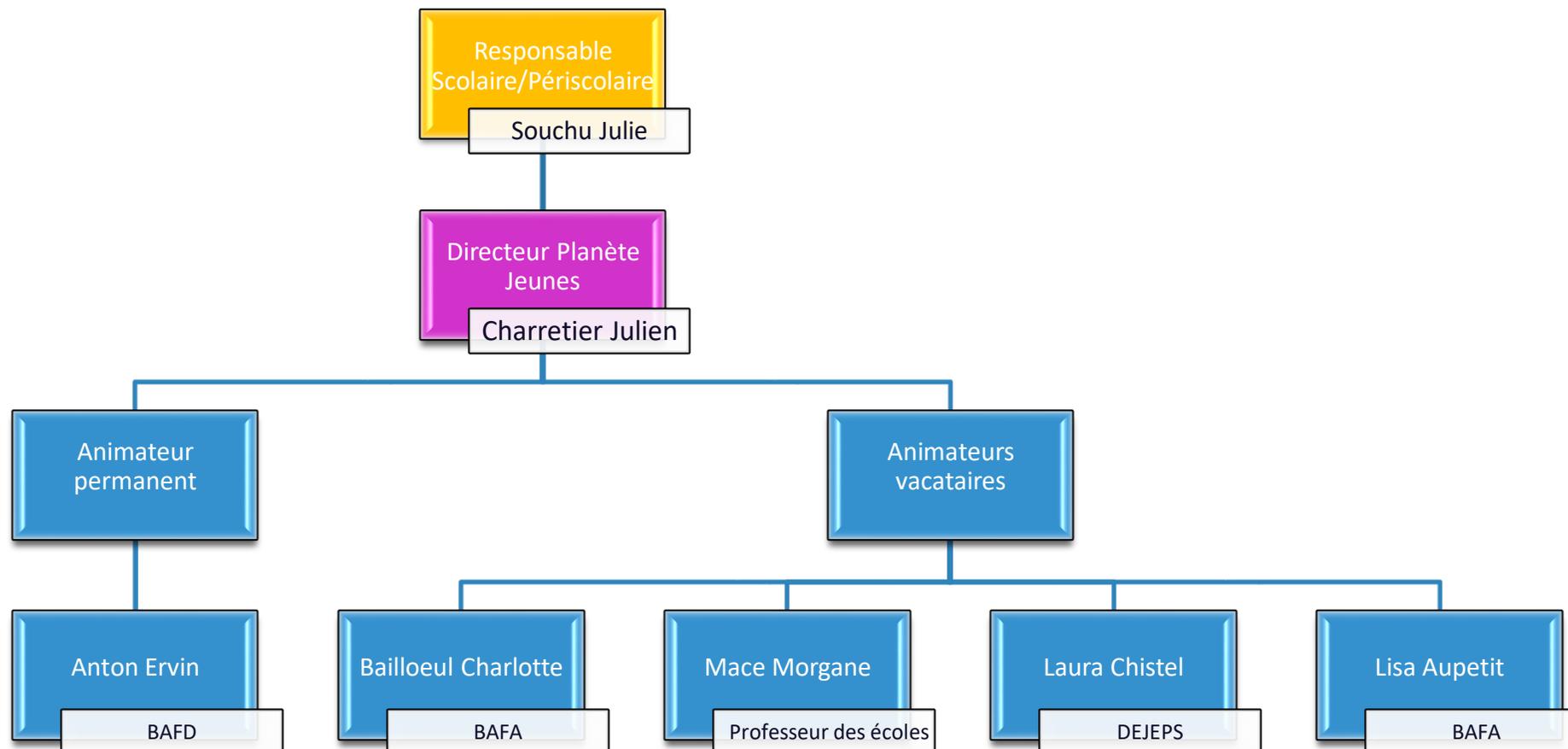
- Accessible à tous à partir de la 6<sup>ème</sup>
- Priorité accordée en fonction de la fréquentation annuelle de votre enfant
- Déconnexion du quotidien, les séjours sont sans téléphone portable pour les enfants
- Participatif, les enfants sont acteurs du séjour (repas...)
- Premier séjour entre copains sans les parents
- Développement de l'autonomie

## Effectifs :

Ci-dessous un tableau récapitulatif du taux de fréquentation depuis 2020 :

	2020			2021			2022			2023		
	Mercredi	Petites Vacances	Grandes vacances									
Planète Jeunes	181	372	281	251	393	799	274	661	916	212	675	1010

## Présentation de l'équipe



## Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du coefficient familiale de chaque famille. C'est pourquoi il est important de fournir les documents nécessaires pour un calcul correct de votre tranche. Concernant les extra-muros, le tarif de la tranche F est directement appliqué.

Jusqu'en août 2024 :

QUOTIENTS	ADHÉSION	MERCREDI	JOURNÉE VACANCES	SOIRÉE
A	15€	4,63 €	10,31 €	2,92 €
B	15€	5,79 €	12,24 €	3,48 €
C	15€	6,34 €	13,18 €	4,02 €
D	15€	6,95 €	14,33 €	4,63 €
E	15€	7,50 €	15,44 €	5,24 €
F	15€	8,11 €	16,43 €	5,79 €

A partir de septembre 2024 :

QUOTIENTS	ADHÉSION	MERCREDI	JOURNÉE VACANCES	SOIRÉE
A	15€	4,82 €	10,72 €	3,04 €
B	15€	6,02 €	12,73 €	3,62 €
C	15€	6,59 €	13,71 €	4,18 €
D	15€	7,23 €	14,90 €	4,82 €
E	15€	7,80 €	16,06 €	5,45 €
F	15€	8,43 €	17,09 €	6,02 €

Pour certaines sorties et soirées, un supplément s'ajoute au prix de la journée. Ils sont indiqués sur les programmes.

Concernant les forfaits semaine, une journée gratuite pour toute semaine complète.

---

Concernant les séjours, voici comment sont calculés les tarifs :

QUOTIENTS	POURCENTAGE
A	30%
B	40%
C	50%
D	60%
E	75%
F	90%

---

# Les locaux

## Planète Jeunes :

Le local de Planète jeunes est situé chaussée St Vincent. Il offre une surface au sol de 200m<sup>2</sup> avec 84m<sup>2</sup> de surface pour les activités.

L'entrée de ce bâtiment est située en haut de quelques marches et est de plein pied. Un accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) est aussi disponible dans le bâtiment. La répartition des salles est la suivante (cf annexe 2) :

- ❖ **Un bureau pour le directeur** : située à l'entrée
- ❖ **Une salle multimédia** : C'est le lieu où les jeunes peuvent se détendre dans le calme. Elle contient plusieurs canapés, poufs, consoles de jeux et une bibliothèque (avec plusieurs registres : romans, bandes dessinées, mangas, journaux « questions-ados »).
- ❖ **2 sanitaires genrés** : les deux WC séparés (avec verrous) ont un point d'eau chacun avec une toilette aux normes pour personne à mobilité réduite.
- ❖ **Une régie matérielle** : Elle est la pièce où sont stockés d'un côté le matériel d'entretien ménager, de l'autre côté, tout le matériel nécessaire aux activités manuelles.
- ❖ **Une grande polyvalente** : Elle est la salle où les jeunes déjeunent sur le temps du midi, mais également où ils peuvent être amenés à faire des activités. Elle contient également un piano, un baby-foot un canapé ainsi qu'une armoire de jeux de société.
- ❖ **Une cuisine équipée** : Elle est ouverte et reliée directement à la « la salle commune » avec un accès à plusieurs appareils électroménagers pour les jeunes (four, micro-ondes, frigo, cafetière, bouilloire, toaster...).
- ❖ **Le garage** : Il se situe à l'extérieur de la structure ou est entreposé du matériel extérieur (vélos, table de ping-pong, trampoline, parasols...).

A noter que sur les vacances scolaires, nous allons déjeuner sur l'école élémentaire Coty.

---

## École élémentaire Coty :

Durant les congés estivaux, Planète Jeunes se délocalise sur l'école élémentaire Coty (situé juste à côté) pour pouvoir accueillir tous les enfants dans des conditions optimales.

- ❖ **Un espace sanitaire fille**
- ❖ **Un espace sanitaire garçon**
- ❖ **Un espace sanitaire adulte et personne en situation de handicap**
- ❖ **Une garderie**
- ❖ **Un préau**
- ❖ **Une salle de restauration**
- ❖ **Une cuisine centrale de production (vestiaires, sanitaires, espace de stockage)**

## Hygiène

Pendant la période périscolaire, l'entretien des locaux s'effectue deux fois par semaine (une fois le lundi et une fois le jeudi). Alors que pendant la période extrascolaire, l'entretien est assuré quotidiennement par des agents d'entretien.

## Restauration

Le prestataire ELIOR prend en charge la restauration de la commune (collège, écoles primaires...) La cuisine centrale se trouve à 50m à pied de la structure Planète Jeunes, dans l'école Élémentaire Coty.

La société ELIOR fournit les repas sur la structure Planète Jeunes uniquement pendant les vacances scolaires (sauf pour la veillée ou les jeunes apportent leur repas personnel). Sur les temps des mercredis en période scolaire, les jeunes apportent leurs repas.

---

## Règles de vie :

La structure est un espace de socialisation où l'on construit le vivre ensemble à travers la tolérance et la confiance réciproque.

Les jeunes s'engagent donc à adopter une attitude positive à l'égard des autres.

### Privilèges

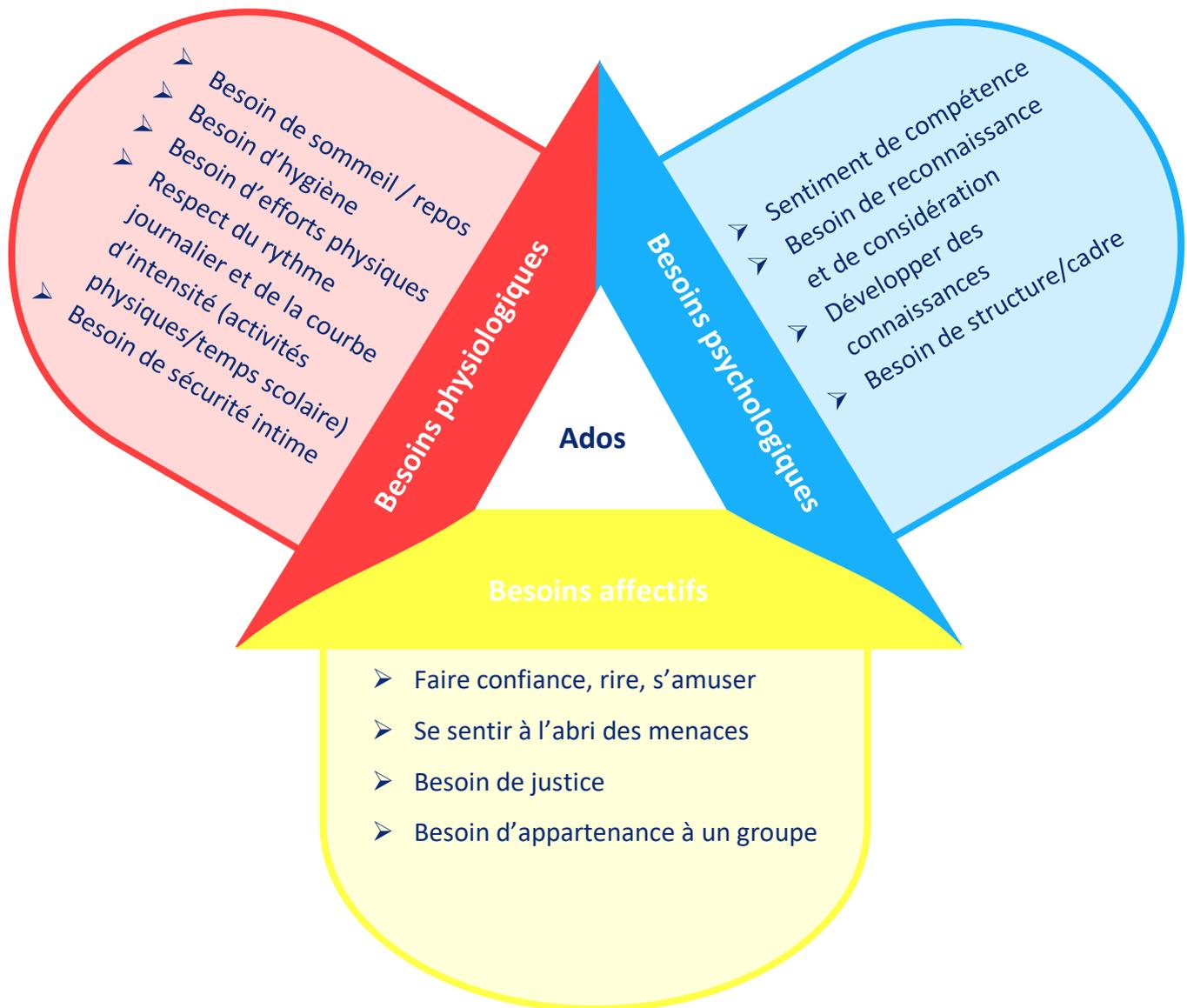
- Donner son avis et s'impliquer dans l'élaboration des programmes
- Avoir a disposition du matériel de qualité
  - Avoir a ses cotés des animateurs attentifs à ses soucis, ses questions, ses problèmes de santé...

### Devoirs

- Respecter le lieu et le matériel
  - Respecter les horaires
  - Faire preuve de courtoisie
- Respecter l'intégrité physique et morale de ses camarades
- Participer aux tâches de la vie quotidienne (mettre la table, vaisselle, ranger le matériel...)
- Respecter les consignes de sécurité établie par les animateurs
- L'alcool et le tabac sont interdit

# Diagnostic du public

L'enfant, selon son âge, a des besoins différents, qu'ils soient physiologiques, affectif, ou psychologique.



---

## Constat du public :

Pour établir ces constats, nous avons utilisé comme méthode d'investigation :

- L'observation du public,
- L'observation des pratiques d'animations,
- Des recherches dans les archives,
- Des calculs de statistiques pour les taux de fréquentation,
- Des rétrospectives sur les anciens projets,
- Des sondages auprès des équipes,
- Des sondages auprès des enfants.

Ces investigations se sont déroulées sur l'année 2021-2022 il a été constaté que le public avait plusieurs besoins qui peuvent être répertoriés comme suit :

### Besoin de se retrouver entre copains

L'accueil permet aux jeunes qui le fréquentent de pratiquer des activités structurées mais également de passer des moments ensemble dans un lieu qui leur est destiné, pour discuter entre eux ou avec les animateurs.

### Besoin de découverte et de mouvement

Nous organisons des activités variées, de nombreux types de loisirs. Les jeunes peuvent ainsi choisir leurs activités mais aussi contribuer à leurs organisations. Nous accordons une place importante aux activités à l'extérieur, aussi bien en pleine nature qu'en milieu urbain.

### Besoin d'autonomie

Les activités de la vie quotidienne à Planète Jeunes sont des moments importants. C'est pourquoi les animateurs font en sorte de favoriser la capacité d'initiative, de créativité, de prise de responsabilité et donc d'autonomie.

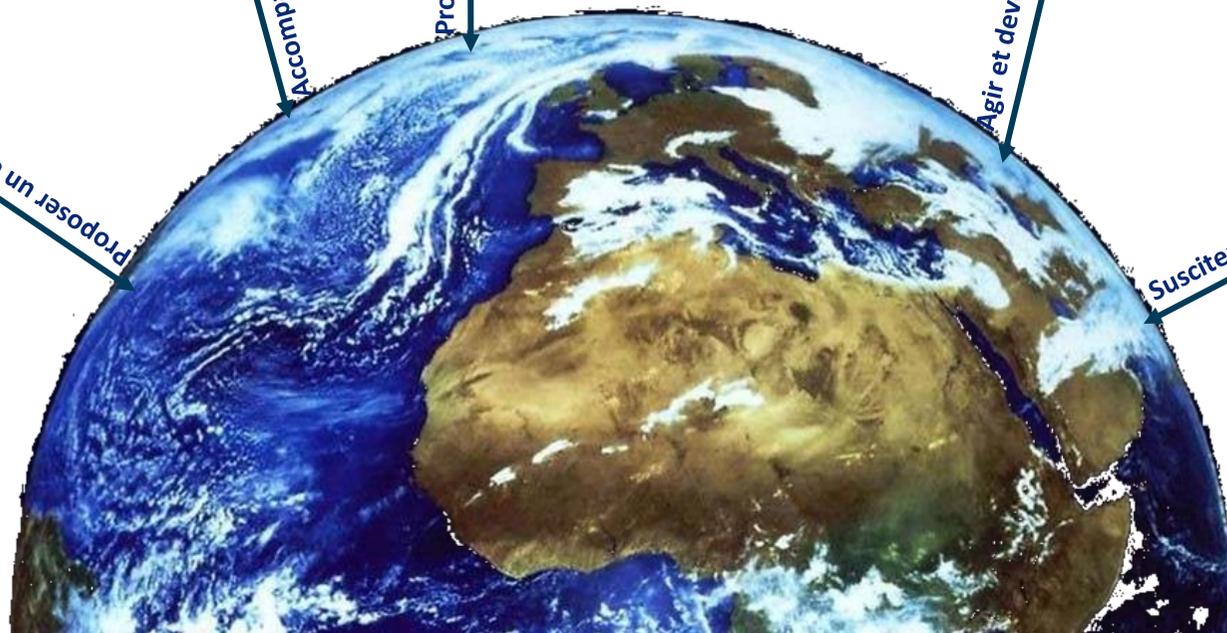
### Besoin d'appartenance virtuel

Un grand besoin d'être connecté aux écrans et donc à leurs amis virtuels et de se sentir important et valorisés. De ce fait ils développent quelques lacunes à exprimer leurs avis et opinions de vive voix et ont tendance à se couper du monde réel.

Planète Jeunes et les animateurs ont bien conscience que cette problématique est d'actualité. Nous prenons soin de les « déconnecter » au maximum (journée sans écran, sans téléphone, débats...) pour les ramener à des relations sociales réelles.

# Objectifs pédagogiques :

Les objectifs :



- Proposer un espace convivial**
- ▶ Favoriser le dialogue
  - ▶ Offrir une écoute, une disponibilité
  - ▶ Favoriser le vivre ensemble par la réalisation de petites tâches quotidiennes
  - ▶ Proposer un espace agréable et modulable

- Accompagner et prévenir sur le virtuel**
- ▶ Débat sur l'utilisation des écrans
  - ▶ Prévention sur les risques addictifs
  - ▶ Partenariat avec une association
  - ▶ Journée sans téléphone

- Proposer un accueil éco-responsable**
- ▶ Sensibiliser aux gestes du quotidien (tri sélectif, débat...)
  - ▶ Permettre de comprendre les enjeux de l'éco-citoyenneté

- Agir et devenir autonome**
- ▶ Accompagner les jeunes dans leurs projets et initiatives
  - ▶ Valoriser l'individu
  - ▶ Responsabiliser et valoriser chaque engagement
  - ▶ Valoriser la participation à la vie locale (carte de vœux...)

- Susciter curiosité et créativité**
- ▶ Créer une ouverture culturelle et artistique (activités manuelles...)
  - ▶ Proposer des activités ludiques variées et de qualité
  - ▶ Permettre de découvrir le monde et d'autres cultures

# Journée type

## Mercredi

Voici comment se déroule une journée type des mercredis :

<b>11h30-13h30</b>	<i>Arrivée des jeunes à PJ, et ils déjeunent avec le repas qu'ils ont apportés. Pour information PJ dispose d'un micro-onde, d'un four, et d'une plaque de cuisson.</i>
<b>13h30-14h</b>	<i>Temps libre</i>
<b>14h-15h</b>	<i>Temps d'étude pour les enfants ayant besoin d'avancer dans leurs devoirs. Les animateurs sont présents si vos enfants ont besoin d'aide.</i>
<b>15h-16h30</b>	<i>Temps d'activité avec les enfants. Au programme, des jeux de sociétés, des jeux sportifs, des activités manuelles, des séances cinéma, des grands jeux, des balades, cuisine...</i>
<b>16h30-17h</b>	<i>Temps du goûter</i>
<b>17h-19h</b>	<i>Vos enfants peuvent rentrer à partir de 17h. Pour les autres, nous continuerons les activités.</i>

Vos enfants ont aussi la possibilité de rejoindre leurs activités sportives ou culturelles et de nous rejoindre après ces dernières. Une autorisation vous sera demandée.

## Vacances scolaires :

Voici comment se déroule une journée type pendant les vacances scolaires :

<b>8h30-10h</b>	<i>Ouverture de la structure/Accueil échelonné des jeunes</i>
<b>10h</b>	<i>Jeux d'éveils et présentation du groupe (1<sup>er</sup> jour)</i>
<b>10h-11h30</b>	<i>Activités diverses</i>
<b>11h30-12h30</b>	<i>Temps libre</i>
<b>12h30-13h30</b>	<i>Repas</i>
<b>13h30-14h15</b>	<i>Tâches quotidiennes (Balai, vaisselles, débarrassage, nettoyage tables...)</i>
<b>14h15-15h30</b>	<i>Activités/Sorties (1 sortie par semaine)</i>
<b>15h30-16h15</b>	<i>Pause « écrans » (jeux vidéo/téléphone)</i>
<b>16h15-17h</b>	<i>Achat du goûter/Goûter</i>
<b>17h-18h30</b>	<i>Activités ou Petits jeux calmes (sociétés, lecture...)</i>
<b>18h30</b>	<i>Fin de journée (enfants qui ne participent pas à la veillée)</i>
<b>18h30-22h</b>	<i>Veillée* à thème avec multi activités ou grand jeu à thème</i>

\*Les veillées sont organisées une fois par semaine de vacances avec un thème différent (grand jeu, spectacles, cuisine...)

# Annexes

## Annexe 1, Fiche sanitaire :



**PLANÈTE JEUNES**  
Fiche sanitaire de liaison 2022-2023  
Ville de Maulle



**(à remettre au responsable des structures de loisirs uniquement)**

**ENFANT**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : / /  
 Sexe :  M  F  Autre Classe rentrée septembre 2022 : .....  
 Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....  
 Mail enfant : ..... Tél portable enfant : .....  
 N° Sécurité Sociale : .....

Photo Obligatoire  
Coller  
**Ici insérer la photo**  
Mardi

**RESPONSABLES**

NOM ET PRÉNOM PARENT 1 : ..... Autorité parentale :  Oui  Non  
 Mail : ..... N° de portable : .....  
 Profession : ..... Lieu de travail et numéro de tel : .....

NOM ET PRÉNOM PARENT 2 : ..... Autorité parentale :  Oui  Non  
 Mail : ..... N° de portable : .....  
 Profession : ..... Lieu de travail et numéro de tel : .....

**RENSEIGNEMENTS ALLOCATIONS (obligatoire)**

Régime général  Fonction publique  RSA  AER en régime : ..... Canton : .....

N° allocataire : .....

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR (aucun dossier ne sera pris en compte sans ces documents)**

Pour tous : Attestations de bonne responsabilité civile du contrat des Parents au nom de l'enfant.  
 Pour les maîtres, et les habitants de la CCOM (Communes de Communauté du Pays de Maulle) : Justificatif de domicile et Dernier avis d'imposition.

**FACTURATION**

IMPORTANT : si le parent n'a pas la même adresse que l'enfant, merci de compléter les informations ci-dessous :  
 Nom et prénom : ..... Mail : .....  
 Adresse : ..... Téléphone : .....

**En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Seuls les responsables légaux sont habilités à récupérer l'enfant.**

**Personnes à prévenir en cas d'urgence en l'absence des responsables de l'enfant mentionnés ci-dessus (famille, voisins...) et autorisées à récupérer l'enfant**

Nom et prénom : ..... Lien de parenté : ..... Téléphone : .....  
 1. ....  
 2. ....  
 Médecin traitant : .....

**AUTORISATIONS PERMANENTES SORTIES ET AUTONOMIE**

**Choisissez la modalité de départ de votre enfant**

Autorise mon enfant à partir seul de Planète Jeunes pour rentrer chez lui quand il le souhaite à partir de 17h  
 Autorise mon enfant à partir seul de Planète Jeunes pour rentrer chez lui à ..... (après 17h)  
 Mon enfant rentrera accompagné par ses parents ou une des personnes nommées sur cette fiche (après 17h)

**Choisissez son niveau d'autonomie (équariens libres sans animateurs / accompagné d'un maître ou autre enfant)**  
 Pour plus d'information sur les autorisations autonomes, lire la page qui leur sont consacrées dans notre projet pédagogique

Autorise mon enfant à sortir de Planète Jeunes pour se rendre au Fraipont et aux commerces adjacents  
 Autorise mon enfant à sortir de Planète Jeunes pour aller dans la cour de récréation et dans le jardin sur le côté du gymnase  
 Autorise mon enfant à participer à grande jeu par équipe dans la ville sans animateur dans son équipe

**RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX**

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :  
 Rubéole  Oui  Non  Coqueluche  Oui  Non  Varicelle  Oui  Non   
 Otites  Oui  Non  Rougeole  Oui  Non  Asthme  Oui  Non   
 Scarlatine  Oui  Non  Oreillons  Oui  Non

**VACCINATIONS**

Date du dernier vaccin : ..... Date du prochain vaccin : .....

BCG : .....  
 DTP (obligatoire) : .....  
 ROR : .....

**PROBLÈMES DE SANTÉ ET ALLERGIES ALIMENTAIRES**

**Allergies / Problèmes de santé**  
 Ex : Asthme

**Conduite à tenir**  
 Ex : Ventoline

**Informations utiles**  
 (Noyau, lunettes, prothèses, opérations...)

**Conduite à tenir**

Merci d'indiquer si votre enfant fait l'objet d'un PAI, possède un traitement ou présente un handicap.

Le PAI est un protocole d'accueil individualisé. Il est mis en place pour les enfants qui ont un problème de santé particulier, nécessitant une attention et une conduite particulière de la part des responsables des structures de loisirs.

**RESTRICTIONS ALIMENTAIRES**

Mon enfant ne mange pas de viande  Mon enfant de manger pas de porc  Autres (précisez) : .....

**PHOTOS ET VIDÉOS**

En inscrivant votre enfant à Planète Jeunes, vous autorisez l'équipe qui s'occupe de ses photographies et des vidéos sur tous supports concernant les événements municipaux.

**Aucune utilisation commerciale des photographies et vidéos ne pourra être envisagée. Cette autorisation est permanente, son annulation ou sa non acceptation doit faire l'objet d'un courrier adressé et signé et remis à la direction des structures.**

Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure d'accueil ou du séjour à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

J'autorise l'équipe d'encadrement à transporter mon enfant en mini bus, en train, en voiture ou en car lors des sorties prévues.

Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux concernant mon enfant.

Je donne mon accord pour la pratique des activités prévues à l'intérieur ou à l'extérieur des structures de la ville de Maulle.

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche (adresse, numéros de téléphone...).

**Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des structures de loisirs et m'engage à le respecter.**

A ..... le .....  
 Signatures (précédée de la mention « lu et approuvé »)

# Annexe 2, Plan d'évacuation :

## INCENDIE

EN CAS D'INCENDIE  
  
**GARDEZ votre calme**  
**DONNEZ l'alerte**

APPEL D'URGENCE  
**SAPEURS-POMPIERS**  
**18**  
 ou  
**112**

ATTAQUEZ le feu à la base des  
 flammes au moyen des extincteurs  
 sans prendre de risques

BAISSEZ-VOUS  
 dans la chaleur et la fumée  
 l'air frais est près du sol

## PLAN D'EVACUATION

PLANETE JEUNES  
 Chaussée St Vincent  
 78 580 MAULE

**REZ DE CHAUSSEE**

## EVACUATION

EN CAS D'AUDITION  
 DU SIGNAL D'ALARME  
 ou sur ordre d'un responsable  
**FERMEZ** les portes et  
 les fenêtres

SUIVEZ  
 les indications du guide  
 ou  
**DIRIGEZ-VOUS** vers les  
 sorties les plus proches

NE REVENEZ PAS  
 en arrière sans y avoir  
 été invité

NUTILISEZ PAS  
 les ascenseurs  
 ou monte-charges

Sortie  
 Sens d'évacuation  
 Couloir interdit  
 Reproduction ou local  
 d'origine malagache  
 Armoire électrique  
 ou arrêt d'urgence  
 Arrêt d'urgence  
 Colonne aérobie  
 Chauffage  
 Poutre occupée

SERENNE Parc d'activités de Barron - Route Michel Ladrappier - 93330 Trosnes - Tél 04 66 50 96 80 - Fax 04 66 90 22 25 Elaboré en Octobre 2012